

COMMISSION CADRE DE VIE/ RESSOURCES HUMAINES

Première journée de la Sous Commission 1 (4/3/96)

Président : Mme Marie Kane SECK

Rapporteurs : Mr. Ababacar BEYE et Mme Oumy Diagne NDIAYE

Comme méthodologie de travail, la Commission a répertorié les secteurs du document de la "phase diagnostic" et analysé l'orientation 1 (Rendre le cadre réglementaire plus apte à promouvoir une saine compétition entre les différents acteurs et favorable au renforcement du volume des investissements) en fonction des différents secteurs du bilan diagnostic en exploitant les notes techniques et les résultats de l'atelier ZOP.

- **Cadre de vie et services sociaux**

+ **Cadre de vie**

Lignes d'action

- faire preuve de volonté politique;
- améliorer les performances des institutions;
- privilégier le processus participatif dans la gestion du cadre de vie et de l'environnement;
- réduire les disparités;
- intégrer les questions relatives à l'environnement et à la pauvreté;
- renforcer les mécanismes de surveillance de l'évolution des conditions de vie;
- tenir compte de la dégradation de l'environnement;

+ Environnement

Lignes d'action

- dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire, prévoir, contrôler et mettre en place des espaces pour la construction des infrastructures socio-éducatives
- Tenir compte de la dégradation de l'environnement

+ Services sociaux :

*** Education**

Lignes d'action

- La création de filières nouvelles appropriées et débouchant effectivement sur la vie active;
- La redynamisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement;
- L'assainissement, le développement et l'animation culturelle du campus;
- Le développement à l'école élémentaire des compétences et savoir-faire agricoles dans un pays où l'agriculture constitue encore un secteur clé de l'économie;
- La mise en application de la loi d'orientation 91;

*** Santé et action sociale**

Lignes d'action

- Promotion d'un environnement propice à la santé;
- Information, éducation et sensibilisation;
- Lutte contre la pauvreté;
- Améliorer la gestion du système de santé;
- Améliorer la qualité et la disponibilité des services;
- Améliorer l'accès au médicament et promouvoir son utilisation rationnelle;
- Développer la recherche

*** Urbanisme et habitat**

Lignes d'action

- Promouvoir un aménagement concerté participatif avec les populations;
- Encourager un urbanisme opérationnel d'incitation et de conjugaison d'efforts entre l'Etat, les populations et tous les autres acteurs institutionnels;
- Aménager des parcelles sommairement équipées au départ et procéder à leur équipement de manière progressive dans les centres urbains de l'intérieur;
- là où la logique de production est de type privée vendre les parcelles au vrai prix du marché selon une procédure concurrentielle en maximisant le profit sur les segments les plus solvables;
- la gestion communale;
- Participation des opérateurs économiques;
- La participation communautaire;
- La prise en compte des catastrophes dans la gestion des établissements humains;
- Mettre fin à l'occupation incontrôlée des terrains;
- règlements et harmonisation des prix des loyers;
- Réglementation et coordination des activités du secteur urbain et renforcement du rôle régulateur de la puissance publique.

- Mobilisation des ressources

+ Formation (professionnelle)

Lignes d'action

- Le renforcement de la spécificité et de la cohérence des activités de formation professionnelle au plan national;
- Une liaison directe formation/emploi;
- Une capacité des structures de formation professionnelle à générer des ressources propres;
- Une plus grande autonomie des centres de formation en vue de faciliter leur adaptation aux besoins du marché du travail;
- Le renforcement institutionnel de l'ONFP et des institutions

concernées

- La promotion d'un environnement lettré;
- Une stratégie de partenariat conçu comme une clef de répartition des responsabilités et des charges de l'Etat, les communautés de base, les entreprises et les ONGs.

+Jeunesse, Culture et Loisirs

Lignes d'action

- les groupes cibles

+ Les femmes

Lignes d'action

- Reconnaissance et sauvegarde des droits de la femme;
- Lutte contre la pauvreté;
- Renforcement des capacités;
- L'accès aux ressources et à l'emploi;
- La scolarisation des jeunes filles et l'alphabétisation des femmes;
- Renforcement des activités d'IEC;
- Accroissement des ressources financières des familles notamment les plus défavorisées;
- Accroissement de la capacité de production des familles contre tous processus de désintégration;
- Renforcement des responsabilités des membres des familles et le développement de leur esprit d'initiative;
- Elevation du niveau socio-culturel des familles en améliorant leur éducation tout en les ouvrant aux nouvelles données de développement.

+ les jeunes

Lignes d'action

- Le développement de bureaux conseil d'encadrement des jeunes dans les zones rurales;
- Le renforcement de la protection juridique des mineurs en danger moral;

- La mise en place de nouvelles mesures garantissant aux jeunes un accès réel aux droits sociaux

+ le troisième âge

Lignes d'action.

- L'implication des personnes du troisième âge dans l'encadrement de certaines activités (colonie de vacances, bibliothèques de quartiers, campagnes de sensibilisation;
- Permettre aux personnes du 3ème âge et à leur famille d'avoir davantage accès aux soins de santé;
- Amélioration des prestations de services à l'intention des personnes du 3ème âge;
- La formation du personnel médical et para-médical pour une meilleure prise en charge des besoins des personnes du 3ème âge.

- Emploi

Lignes d'action

- création d'emplois à l'aide des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre;
- assistance aux micro-entreprises

- secteur informel

Lignes d'action

- exploiter le potentiel du secteur informel;
- L'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur;
- Le développement de l'emploi;
- L'amélioration des conditions de travail et de protection sociale des acteurs de l'informel;
- Mise en place de passerelle entre le secteur moderne et le secteur informel